



Syndicat National " Force Ouvrière "

des Finances Publiques

Section d'Indre et Loire

Compte rendu du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail d'Indre et Loire du 4 novembre 2014

En avant propos, M. BAZARD a précisé que le mandat des actuels membres du CHSCT courait jusqu'au 31 décembre prochain et que, suite aux élections professionnelles du 4 décembre, les membres désignés à compter de 2015 ne seront pas connus avant la fin du 1er trimestre et qu'en conséquence la première réunion plénière sera retardée.

Seul un élément exceptionnel provoquerait une réunion lors de cette période de transition en présence des actuels membres.

Dans le compte rendu FO-DGFIP 37 de la réunion du 7 octobre (dans le point 3/), la trame relative à l'étude d'impact préalable aux réorganisations de service a été validée. La finalité de la fiche d'impact doit permettre au CHS-CT d'analyser les conséquences des réorganisations de services sur la vie des agents sous l'angle organisationnel et matériel.

Après avoir présenté les projets de réorganisations lors du CTL du 17 octobre dernier, la Direction a donc établi une fiche d'impact pour chaque réorganisation. Chacune d'entre elles a fait l'objet d'une discussion lors d'un groupe de travail le 23 octobre dernier et les membres du CHS-CT devaient aujourd'hui émettre un avis sur ces fiches d'étude d'impact concernant les restructurations-réorganisations proposées par la Direction (fiches que vous trouverez en PJ).

- Sur la fiche d'étude d'impact concernant la **fusion des trésoreries Richelieu-l'Ile Bouchard** : FO-DGFIP 37 a émis un avis réservé motivé par ses doutes sur la mise en place de la permanence à RICHELIEU (qui pose beaucoup de questions) et par "l'impasse" qui s'impose aux collègues qui ne souhaitent pas travailler à l'Ile Bouchard.

- Sur la fiche d'étude d'impact concernant la **fusion des SIP de TOURS OUEST et de TOURS NORD** : FO-DGFIP 37 a émis un avis favorable motivé par un regroupement sur un seul étage, avec la possibilité laissée par la Direction de composer 4 secteurs, même s'il est évident qu'elle souhaite à terme passer à 2 et par le renforcement des cellules "recouvrement" qui étaient chacune composée de seulement 2 personnes.

- Sur la fiche d'étude d'impact concernant la **fusion des SIE de TOURS OUEST et de TOURS NORD** : FO-DGFIP 37 a émis un avis favorable motivé par un regroupement sur un seul étage (après la phase des travaux qui impose "une fusion géographique" en 2 étapes) et par le fait que « la nouvelle organisation est la reprise des deux organisations antérieurement en vigueur »!!!

- Sur la fiche d'étude d'impact concernant la **cellule CSP autonome de TOURS** : FO-DGFIP 37 a émis un avis favorable motivé par le regroupement d'une activité nécessitant des connaissances particulières et par la création d'un service.

- Sur la fiche d'étude d'impact concernant la **gestion conjointe des SPF TOURS 1 et TOURS 2** : FO-DGFIP 37 a émis un avis réservé motivé car la gestion des agents reste imprécise et aucune amélioration des conditions de travail n'est mise en place .

Les fiches d'impact concernant les fusions des SIP et des SIE, ainsi que celle pour la gestion conjointe des SPF de Tours mentionnent la formule suivante : « Dans la mesure où la nouvelle organisation est la reprise des deux organisations antérieurement en vigueur »!!!

Cette mention est seulement valable pour la date du 1er janvier 2015, qu'en sera-t-il le lendemain?

Nous ne sommes pas dupes il est évident que la volonté de la Direction est de regrouper les unités de travail afin de les grossir en personnel pour ainsi mieux amortir les futures suppressions d'emplois..... (!!)

On ne peut que déplorer cette situation dégradée.

Normalement, les prochaines réorganisations (d'ici 2018) devraient s'effectuer dans de meilleures conditions de « dialogue » car annoncées plus en amont ce qui permettra une concertation plus longue.

Votre représentant FO-DGFIP 37 : MEUNIER Christophe